



SESSION

12 places

DURÉE

14h / 2 JOURS

TARIFS

600€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM

CONTENU

01. URGENCES VITALES

- Alerte et protection
- Prise en charge des hémorragies, des personnes inconscientes ou présentant une obstruction des voies aériennes
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire.

02. URGENCES POTENTIELLES

- Prise en charge des malaises
- Gestion des différents traumatismes
- Les risques collectifs
- Les plans sanitaires et de secours
Les risques nucléaires, radiologiques biologiques et chimiques.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

ANIMATION ET VALIDATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Tout personnel administratif et technique, exerçant au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.

Cette formation ne requière aucun pré-requis.

MODALITES D'EVALUATION

- Présence à la totalité des séquences,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques,
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté)

Remise à l'issue de la formation d'un livret de formation et d'un mannequin d'entraînement pour permettre aux professionnels de conserver les acquisitions et d'initier à leur tour leur entourage aux gestes de 1^{er} secours.

Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Éléments réglementaires :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1^{er} juillet 2019